



Postadres : De Colignystraat 136
2628 HG Delft
tel : 06-303 222 55
e-mail : voedselbankdelft@gmail.com
website : www.voedselbankdelft.nl

2010
Information pour les nouveaux CLIENTS, mars
(lire attentivement et garder cette lettre SVP)

Chers Monsieur, Madame

Soyez bienvenu comme client à la Voedselbank de Delft. En acceptant notre aide vous nous permettez de lutter contre le gaspillage de nourriture comestible. Les produits composant les colis sont donnés par différentes entreprises. Aussi, la Voedselbank ne peut être tenue responsable de la qualité des produits.

Quand pouvez vous bénéficier d'un colis alimentaire?

Vous recevez gratuitement un colis alimentaire pour vous et votre famille en raison de la situation financière très précaire dans laquelle vous vous trouvez. Du fait que nous ne disposons pas de dons suffisants, ces colis ne peuvent pas être attribués aux familles disposant d'un revenu supérieur à un plafond de ressources. Afin de déterminer si vous êtes ou non dans une situation financière très précaire, nous examinons les éléments suivants. Toutes les ressources de votre famille sont prises en compte. Nous soustrayons les charges inévitables : loyer, énergie, eau, assurances, remboursement de dettes, etc. Si après ce calcul, il reste pour **une personne seule moins de € 175/mois** pour se nourrir et se vêtir, nous estimons que vous vous trouvez dans une situation d'urgence. Pour chaque adulte supplémentaire, ce minimum est augmenté de € 60, et de € 25 pour chaque enfant de moins de 13 ans et de € 50 pour chaque enfant entre 13 et 18 ans. Pour une **famille de 2 adultes et 1 enfant de moins de 13 ans et 1 enfant entre 13 et 18 ans**, le plafond de ressources est donc € 175 + € 60 + 1 x € 25 + 1 x € 50 = **€ 310 par mois**. Ce plafond de ressources est fixé par les Voedselbanken nationales e.f.

Quels sont les renseignements que vous devez nous fournir?

Un organisme social a rempli pour vous une demande de secours alimentaire. A cette demande vous devez joindre la copie de votre dernier bulletin de salaire, d'allocation ou de pension (uitkering) et les copies des relevés de banque des 3 derniers mois précédant votre demande. Si votre budget est géré par une association ou un tuteur, veuillez joindre les copies du relevé de gestion des trois derniers mois. Vous pouvez être assuré que nous traitons ces informations avec la plus grande discrétion.

Ce secours alimentaire est temporaire

Nous attendons de vous que vous désinscriviez dès que votre situation financière s'est améliorée. Ainsi, d'autres familles dans le besoin pourront bénéficier d'une aide alimentaire. En outre, nous examinons tous les trois mois votre situation financière et quelles sont les solutions à apporter à votre situation d'urgence. Des conseillers sont à votre disposition dans la limite de leurs compétences.

Où et quand pouvez vous venir chercher votre colis alimentaire

Le jeudi après-midi vous pouvez venir chercher votre colis à l'endroit où vous êtes inscrit :

- **Immanuelkerk**, Schoemakerstraat 1, Delft. (TU- wijk) **entre 16h00 et 16h45.**
- **Adelbertkerk**, Minervaweg 7, Delft. (Voorhof) **entre 15h15 et 16h15.**
- **Buurthuis 'De Parel'**, Van Beresteynstraat 99, Delft (Voordijkshoorn) **entre 15h30 et 16h00.**
- **Wijkgebouw 'De Paraplu'**, Emmastraat 3, Pijnacker **entre 14h30 et 15h15.**

Que faire si vous ne pouvez pas venir une fois?

Dans ce cas, vous pouvez toujours envoyer à votre place quelqu'un muni d'une autorisation signée par vous-même. Si vous ou une autre personne ne pouvez pas venir chercher votre colis alimentaire (quelque en soit la raison), vous êtes priés de téléphoner **le jeudi entre 10h et 16h au numéro suivant 015- 256 86 50**. Si par **2 fois**, personne ne vient chercher le colis, **sans que vous nous ayez averti au préalable**, nous supposons alors que vous n'en avez plus besoin et nous vous radierons de notre liste. Très exceptionnellement, vous pouvez demander que un colis soit apporté chez vous. Pour cela, vous devez contacter le coordinateur de la Voedselbank.

Pour finir

Pour tout autre renseignement vous pouvez contacter du **lundi jusqu'au vendredi entre 10h et 12h** par téléphone au 06-303 222 55.

Stichting Voedselbank Delft.